

S.L.H. 121.0. (2)

KOPIE an:
Original bei:

262

~~RL/TE/KR~~
~~HG - EW~~
EK

(dfffd)

ambasuisse :

bruxelles	no 87	-tlo-	cologne	no 166	-tlo-
copenhague	61	-t-	dublin	30	-t-
la haye	77	-tlo-	londres	245	-tlo-
luxembourg	36	-tlo-	oslo	43	-t-
ottawa	139	-t-	paris	372	-tlo-
			(aussi pour delsocde)		
rome	201	-tlo-	stockholm	110	-tlo-
tokio	179	-t-	vienne	155	-tlo-
washington	574	-tlo-			

suissemiss :

bruxelles 115 -tlo-

swisconsul :

new-york 95 -tlo- (via swissobser)

schweizerkonsulat :

frankfurt (par courrier)

berne, Le 26.11.75 08.45h cable no

du dfffd. Le present telegramme, redige en liaison avec la bns a pour objet de faire le point de la situation en ce qui concerne l'association du franc suisse au serpent et de vous renseigner sur les premieres conclusions que les autorites monetaires suisses ont tirees apres le sommet de rembouillet. vous pourrez vous y referer dans vos entretiens avec les representants des autorites de votre pays de residence, mais il n'y a pas lieu d'entreprendre de demarche concernant ces deux affaires.

a. 3522 - 3538

+++++

... ..
/o

Dodis



1) L'association du franc suisse au serpent monetaire europeen

a) ainsi que vous le savez le ministre fourcade, a declare le 17 novembre, a bruxelles, a l'issue du dernier conseil des ministres des finances des neuf que la france restait opposee a l'association du franc suisse au serpent et que cette opposition avait un caractere technique et non pas politique. apres avoir rappele que, depuis le printemps dernier, le franc suisse s'etait apprecie d'environ 6 0/0 par rapport aux monnaies du serpent, il a dit en substance que l'association du franc suisse serait peu opportune tant que les autorites helvetiques n'auraient pas arrete des mesures leur permettant de controler non seulement les mouvements de fonds des non-residents comme c'est le cas actuellement, mais egalement ceux des residents, notamment des grandes societes internationales installees en suisse.

nous considerons quant a nous que le large dispositif de defense que nous avons mis en place est approprie, compte tenu des circonstances et des exigences de notre systeme economique. aussi nous ne pouvons et ne voulons pas donner suite au prealable pose par la france.

nous sommes convaincus par ailleurs - et les autres pays du serpent partagent cette conviction - que si l'association du franc suisse avait ete decidee ce printemps, il aurait suffi d'un volume relativement faible d'interventions sur le marche des changes pour le maintenir dans les limites de flottement du bloc monetaire. de plus la majeure partie, sinon la totalite des interventions aurait ete effectuee en dollars. de telles interventions n'ont aucune incidence prejudiciable sur la position de reserve des participants a monnaie faible. ces considerations restent valables pour l'avenir. enfin on sait que l'association du franc suisse au serpent se ferait sur la base de taux stables mais ajustables : si le franc suisse venait a provoquer un desequilibre dans le fonctionnement du mecanisme, cette ajustabilite garantirait bon gre mal gre, la correction rapide du desequilibre.

il nous parait en outre etonnant qu'au moment meme ou la decision a ete prise a rambouillet de coordonner les interventions en dol-

Lors pour améliorer la stabilité des relations de change, la France élève des obstacles à une participation suisse, qui pourrait pourtant renforcer les chances de parvenir au but visé. Nous sommes d'autant plus surpris de l'attitude française que la conception de notre voisin de l'ouest quant aux structures du futur système monétaire internationale est très proche de la notre.

b) quant à la position des autorités suisses, elle demeure inchangée comme le chef du département fédéral des finances et des douanes l'a confirmé dans la déclaration qu'il a faite à la presse le 19 novembre. La nouvelle selon laquelle nous renoncerions à l'association de notre monnaie au serpent qui a été diffusée par l'agence Associated Press et qui a créé certains malentendus dans la presse allemande notamment est donc entièrement fautive.

si nous avons manifesté l'intention d'associer notre monnaie au serpent c'est que nous étions arrivés, après mûre réflexion, à la conclusion que cette solution présentait pour notre pays de moindres inconvénients que le flottement isolé et que l'élargissement de la zone de stabilité monétaire en Europe serait dans l'intérêt bien compris de tous les pays participants. tous ces pays, à l'exception de la France, partagent et soutiennent notre point de vue. en nous désistant nous rendrions peut-être service à la France. mais ce désistement irait à l'encontre de ce que nous avons reconnu être notre intérêt et risquerait d'altérer nos relations avec les pays qui nous soutiennent. c'est pourquoi nous tenons à garder ce dossier ouvert.

c) mais nous avons aussi d'autres raisons de le faire. l'une de ces raisons est que l'évolution de la situation pourrait faire tomber l'opposition de la France. d'autre part, nous tenons à garder ce dossier ouvert afin de maintenir la pression politique qui résulte pour les pays du serpent de la décision favorable à l'association du franc suisse qu'ils ont prise le 22 septembre dernier. c'est aussi la raison pour laquelle nous estimons souhaitable que la question du franc suisse figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle fixée au 15 décembre. il serait sans doute illusoire d'attendre que cette pression amène un revirement de la France, mais elle pourrait renforcer les chances de parvenir à...

un compromis satisfaisant.

La participation d'une delegation suisse a la reunion du 15 decembre n'aurait pas de sens puisque les pays du serpent n'ont plus de position commune en ce qui concerne l'association du franc suisse.

2) sommet de rambouillet

a) Les autorites suisses ont pris connaissance avec satisfaction des resultats du sommet de rambouillet, tels qu'ils apparaissent dans la declaration publiee a l'issue de la reunion et dans les commentaires qu'en ont donnees les participants. Cette rencontre a sans doute contribue a creer un climat de confiance necessaire a la reprise de l'economie occidentale et a aplanir, notamment dans le domaine monetaire, certaines divergences entre les etats-unis et l'europe. Les autorites suisses se felicitent en particulier de constater que, dans leur declaration d'intentions, les six aient mis en evidence la necessite d'eviter le dechainement de nouvelles forces inflationnistes qui mettraient en danger la reprise economique, que, pour contrecarrer les poussees croissantes du protectionnisme, ils aient proclame leur attachement a un systeme d'echanges ouvert, confirme leur fidelite aux principes de l'engagement sur le commerce de l'ocde et qu'ils se soient propose d'accelerer les negociations du gatt en vue de les achever en 1977, et aussi qu'ils aient reconnu la necessite d'oeuvrer pour une plus grande stabilite monetaire et de refrener les fluctuations erratiques des taux de change.

b) tout en considerant que la volonte d'entente et de cooperation manifestee par les six a cree un climat favorable pour lutter contre la recession economique mondiale, et pour rechercher la solution des problemes poses par la relance nous ne pouvons pas nous dissimuler les difficultes qui devront etre surmontees pour mettre en pratique les principes proclames a rambouillet. Cette remarque vaut pour le domaine des echanges, ou le royaume-uni a adopte une attitude ambigue. elle vaut aussi pour le domaine monetaire, ou l'accord sur l'elimination des fluctuations erratiques des taux de change negocie entre les etats-unis et la france laisse

- 5 -

dans l'ombre des points essentiels, tels que le financement des interventions américaines sur le marché des changes (les états-unis ne disposent que de faibles réserves de devises), la question délicate de la subordination des banques centrales aux directives des ministères des finances concernant la politique de change, la délimitation du cercle des participants au système de consultations et d'interventions concertées.

c) en ce qui concerne ce dernier point, s'il s'avérait possible, en dépit des difficultés, de mettre en œuvre un tel système, nous considérons que son efficacité pourrait être considérablement accrue par la participation de la Suisse, dont la monnaie est, avec le dollar et le mark, l'une des principales devises internationales. C'est d'ailleurs entre les banques centrales américaine, allemande et suisse qu'une première entente sur des interventions coordonnées était intervenue au printemps 1974. Cette participation serait aussi dans l'intérêt de notre pays, car elle contribuerait à renforcer l'efficacité de notre politique de change. C'est pourquoi nous avons l'intention de manifester dans les instances appropriées notre désir d'être étroitement associés aux travaux visant à mettre sur pied un système de consultations sur les politiques de change et d'interventions concertées.

d) il est certes possible que le bloc monétaire européen se fonde un jour dans un bloc monétaire plus large issu des arrangements de Rambouillet, mais cette perspective paraît lointaine et incertaine puisque les six n'ont pris aucun engagement relatif à la fixation de parités et de marges de fluctuations pour les monnaies qui participeront au système de consultations et d'interventions concertées qu'ils projettent. Tant que cette hypothèse ne sera pas réalisée, l'intérêt de la Suisse pour une association au serpent devrait subsister.

g.-a. Chevallaz, département fédéral des finances et des douanes.

politique